

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA

DAIRA DE AIN TOUTA

COMMUNE DE MAAFA

NIF : 41000200000503001002

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC
EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° :01/2026**

Conformément à l'article 46 de la Loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. et l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire de la commune de MAAFA informe l'ensembles des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales N° :01/2026 relative à la réalisation du projet :

Réhabilitation Et Aménagement Et Entretien Des Routes A Travers Le Territoire De La Commune LOT N° :01 Réhabilitation De La Route Menant Au Cimetière Kariete Moulia Sur Distance 01 Km.

LOT N° :02 Aménagement Des Routes Centre Barbat Ouest.

LOT N° :03 Entretien Des Routes Centres Belaid, Aouhes Et Izamourene.

qui a été publié dans la presse écrite(en langue arabe:elmouhtaf du 07/02/2026 , et langue française:An-Nasr du 08/02/2026) et la presse électronique (en langue arabe interlignes du 10/02/2026 et langue française dzwatch du 10/02/2026) , qu'à l'issue des résultats d'évaluation des offres retenues, que les trois lots du dite projet , sont attribuer provisoirement aux soumissionnaire ci dessus :

Désignation Du Projet	Soumissionnaire Retenu	Note Technique (75 Notes)	Montant T.T.C (Da)	Nif	Délais De Réalisation	Observation
<u>LOT N° :01 -</u> Réhabilitation De La Route Menant Au Cimetière Kariete Moulia Sur Distance 01 Km.	ADEL DELEND (E.T.P.T.F)	55,00	11 954 026,00 DA	1 830 545 004474 79	QUATRE (04) MOIS	Offre Unique qualifiée
<u>LOT N° :02 -</u> Aménagement Des Routes Centre Barbat Ouest.	BENYAHIA MOSTEFA (ETPBHTE)	53,00	11 214 560,00 DA	170050100434158	DEUX (02) MOIS	Moins Disante
<u>LOT N° :03 -</u> Entretien Des Routes Centres Belaid, Aouhes Et Izamourene.	SARL DADOU GRAND TRAVAUX	75,00	9 924 600,00 DA	001505022516652	DEUX (02) MOIS	<u>Moins Disante</u>

Les soumissionnaires intéressés peuvent se rapprocher auprès du service contractant, dans un délais de trois (03) jours à compter de la 1ère parution du présent avis, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, et en outre les soumissionnaires qui contestent les choix du service contractant peuvent introduire des recours auprès de la commission des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la 1ère publication du présent avis dans les presse écrite et BOMOP et presse électronique, et cela conformément à l'article 56 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. Et l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics.

MAAFA LE :
LE PRESIDENT APC